

Blanchon

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE Suivant la norme NF P 01-010

Cette déclaration a été déposée sur le site www.declaration-environnementale.gouv.fr

HUILE PARQUET Environnement BLANCHON



Organisme déclarant

BLANCHON 28 Rue Charles Martin 69190 Saint Fons
www.blanchon.com

Contact Claudine GERLAND 04/78/89/06/06

1 – PRÉSENTATION DU PRODUIT

Nom du produit : HUILE PARQUET Environnement BLANCHON

Type de produit : Finition pour sols en phase aqueuse / Huile parquet en phase aqueuse

Date de la déclaration environnementale : Février 2014

État de la vérification : non vérifiée

Produit couvert par la Déclaration Environnementale : HUILE PARQUET Environnement BLANCHON

Définition de l'unité fonctionnelle (UF)

« Assurer la fonction de protection et de décoration de 1m² de boiseries intérieures pour une durée de vie de 15 ans »

L'unité fonctionnelle inclut l'entretien du produit qui consiste en un entretien hebdomadaire au Savon Naturel dilué BLANCHON et une rénovation une fois par trimestre avec l'Huile Parquet d'entretien environnement BLANCHON

L'unité fonctionnelle comprend :

- ♦ Le flux de référence du produit étudié et des produits d'entretien.
- ♦ Les emballages des produits.
- ♦ Les taux de perte lors de la fabrication et lors de la mise en œuvre.
- ♦ L'eau nécessaire à la mise en œuvre (rinçage des outils)

DEPUIS 1832

BLANCHON S.A. - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 4 258 258 € - SIREN 390 112 886 - APE 2030 Z
28 RUE CHARLES MARTIN - BP 105 - 69192 SAINT-FONS CEDEX (France) - Tél. : 04 72 89 06 06 - Fax : 04 78 70 07 18
www.blanchon.com - e-mail : blanchon@blanchon.com

	Pour toute la DVT g/m ²
Huile Parquet Environnement	207
Huile parquet d'entretien Environnement	2407
Savon Naturel des parquets huilés	1765
Emballages de distribution	
Plastique PP	314
Carton	121
Palette	449
Fer Blanc	18
Film plastique	9.5
EVEA	56.3
PELD	37.5
Produits complémentaires à la mise en œuvre : eau de lavage	385

2 – INDICATEURS D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

N°	IMPACT ENVIRONNEMENTAL	VALEUR DE L'INDICATEUR POUR TOUTE LA DVT
1	CONSOMMATION DE RESSOURCES ENERGETIQUES	
	Energie primaire totale	1.19E+02 MJ
	Energie renouvelable	2.51E+01 MJ
	Energie non renouvelable	9.34+01 MJ
	Energie procédé	1.19E +02 MJ
2	EPUISEMENT DE RESSOURCES (ADP)	4.19E-02 kg équivalent antimoine (Sb)
3	CONSOMMATION D'EAU TOTALE	1.71E+02 litre
4	DECHETS SOLIDES	
	Déchets valorisés (total)	1.11E-01 kg/UF
	Déchets éliminés :	
	Déchets dangereux	3.45E-03 kg
	Déchets non dangereux	5.94E-01 kg
	Déchets inertes	4.79E-00 kg
	Déchets radioactifs	4.27E-04 kg
5	CHANGEMENT CLIMATIQUE	2.95E-00 kg équivalent CO2
6	ACIDIFICATION ATMOSPHERIQUE	2.05E-02 kg équivalent SO2
7	POLLUTION DE L'AIR	4.24E+02 m3
8	POLLUTION DE L'EAU	4.10E-00 m3
9	DESTRUCTION DE LA COUCHE D'OZONE STRATOSPHERIQUE	1.66E-09 kg CFC équivalent R11
10	FORMATION D'OZONE PHOTOCHIMIQUE	3.24E-03 kg équivalent éthylène

DEPUIS 1832

BLANCHON S.A. - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 4 258 258 € - SIREN 390 112 886 - APE 2030 Z
 28 RUE CHARLES MARTIN - BP 105 - 69192 SAINT-FONS CEDEX (France) - Tél. : 04 72 89 06 06 - Fax : 04 78 70 07 18
www.blanchon.com - e-mail : blanchon@blanchon.com